



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 5 décembre 2019 à 18h

PRE-ALERTE CYCLONIQUE

Suite aux dernières informations météorologiques transmises par Météo-France concernant le système dépressionnaire présent à la pointe nord de Madagascar, le Préfet de Mayotte informe la population du danger cyclonique potentiel qui est susceptible de menacer notre île. Le préfet a donc décidé d'activer la phase de « **Pré-alerte Cyclonique** » à compter de ce jour, **jeudi 5 décembre 2019 à 18h**.

La Pré-alerte Cyclonique indique qu'il existe une menace cyclonique potentielle pour Mayotte dans les 72 heures.

Il est conseillé à chacun de prendre dès à présent les mesures propres à assurer sa sécurité :

- Écoutez la radio ou la télévision, tenez-vous informé
- Suivez les prévisions météorologiques et les bulletins d'information sur www.meteofrance.yt ;
- N'entreprenez pas de longues randonnées en montagne, ni de sorties en mer ;
- Sur les chantiers arrimez vos appareillages ;
- Taillez vos arbres ;
- Nettoyer les caniveaux ;
- Vérifiez les toitures et les fermetures des locaux d'habitation ;
- Constituez une réserve d'eau potable, de bougies, de piles, de ravitaillement de première nécessité ;
- Si vous suivez un traitement médical, assurez-vous que vous disposez de médicament de réserve ; si vous êtes insuffisant rénal ou respiratoire, rapprochez-vous de votre établissement de santé habituel ;
- Assurez-vous de connaître l'adresse du centre d'hébergement le plus proche ;
- Ne vous approchez pas du rivage en cas de forte houle ;
- Notez les numéros de téléphone utiles :
 - SAMU / 15 ;
 - pompiers / 18,
 - police et gendarmerie /17

Les informations complémentaires seront diffusées en fonction de l'évolution du phénomène.